

# PAT DE L'ÎLE D'YEU

## IDENTITE

### Porteur

Comité de développement  
l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu de

### Dates d'entretien

08 avril 2020

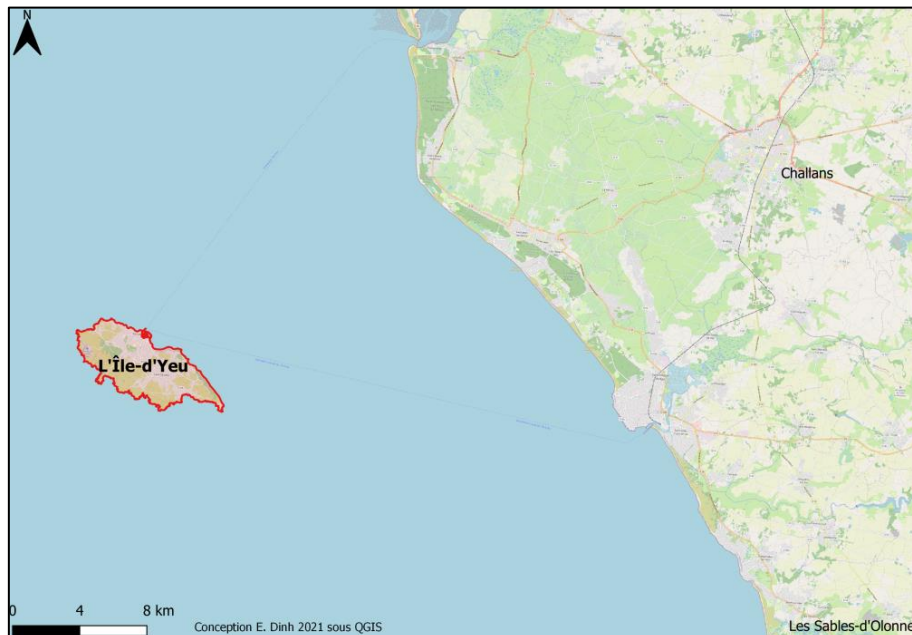
### Territoire

Vendée (85) – Pays de la Loire  
1 commune pour 4 771 habitants  
0 EPCI

### Contact

Laureen Chiche, Chargée de mission  
du projet Terres Fert'Île, salariée du  
Collectif agricole de l'Île d'Yeu

[terres-fert-ile@laposte.net](mailto:terres-fert-ile@laposte.net)



L'Île d'Yeu (E. Dinh, 2021)

## TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire de transition

Gouvernance multi-acteurs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique<sup>1</sup>) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

## LE CONTEXTE TERRITORIAL

Située dans le golfe de Gascogne, dans le département de la Vendée, l'Île d'Yeu est caractérisée par une côte orientale sablonneuse et verdoyante et une côte orientale sauvage et rocheuse. **L'économie locale est dominée par la pêche et le tourisme.** Un important enjeu pour l'île est la **forte saisonnalité**, le nombre d'habitants variant entre 5.000 à l'année et jusqu'à 30.000 en été et la moitié des habitations étant des résidences secondaires.

Le secteur agricole du territoire connaît un déclin à partir de la seconde moitié du XXème siècle, passant de 1.110 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) dans les années 1950 à 230 hectares aujourd'hui. Il est actuellement confronté à des problématiques liées à la **spéculation foncière**, au **morcellement du parcellaire**, à l'indivision des propriétés et au **fort enrichissement des parcelles**. Cet enrichissement soulève plusieurs problèmes corollaires, comme la perte de biodiversité ou l'uniformisation des paysages.

Les Ogiens ont un régime alimentaire spécifique, où la consommation de poisson occupe une place importante. Le développement de l'alimentation locale se heurte à un déficit de l'offre alimentaire par rapport à la demande. En effet, l'île ne compte que **11 exploitations**, qui sont majoritairement de petites structures alternatives, spécialisées en agriculture biologique et pratiquant la vente directe, notamment auprès des touristes. En 2018, un diagnostic réalisé avec le GAB85 révèle que 90 % de l'alimentation des habitants de l'île d'Yeu est importée du continent.

---

<sup>1</sup> Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

# ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Les questions agri-alimentaires émergent sur l'île dans les années 2010. En 2011, le **collectif agricole** est créé et commence à porter les questions de promotion de l'agriculture insulaire, de développement de l'alimentation locale et de soutien aux agriculteurs. Composé d'une quarantaine d'adhérents, répartis entre un collège des professions agricoles (production, transformation...) et un collège des consomm'acteurs, il mène plusieurs actions, telles que l'organisation d'une semaine « alternative aux pesticides », des portes ouvertes annuelles pour faire découvrir les exploitations agricoles de l'île à ses habitants, des formations relatives au lien entre santé et agriculture ou encore des jardins partagés.

L'agriculture est également prise en compte dans les **documents de planification**. Ainsi, une révision du PLU permet le passage en zone agricole de 4% à 10% de la surface de l'île et les règles régissant ces zones agricoles sont assouplies, notamment en ce qui concerne la construction de bâtiments.

En 2014, le **projet Terres Fert'île est lancé par un Comité de Développement de l'Agriculture** où se retrouvent élus, agents communaux, le collectif agricole, une association islaise de protection de l'environnement et tous les agriculteurs de l'île. La vocation initiale du projet est la revalorisation agricole des friches de l'île.

## L'ELABORATION DU PAT

### LA DEMARCHE

Les réflexions autour de l'élaboration d'un PAT sont entamées dans le cadre de la réponse à l'AAP PNA 2017-2018 et s'inscrivent dans la continuité du projet Terres Fert'île. Celui-ci est labellisé par le Ministère en 2018. La même année, un diagnostic de l'offre et de la demande alimentaires de l'île est réalisé par le GAB 85.

Du fait de l'histoire de l'émergence de la question agricole sur le territoire, le PAT a une entrée très agricole.

### L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est **porté par le Comité de Développement de l'Agriculture** qui valide les avancées du projet.

Il s'appuie sur l'expertise de **Terre de Liens Pays de la Loire** et de la **Safer**, avec laquelle la commune de l'Île d'Yeu a signé une convention de préemption de toute cession inappropriée de terrains agricoles.

### LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type multi-acteurs.

**Instance de pilotage :** Le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) joue le rôle de comité de pilotage. Il rassemble le Collectif agricole, la mairie de l'Île d'Yeu, Terre de Liens Pays de la Loire, Yeu demain (association citoyenne environnementale), les agriculteurs de l'Île d'Yeu et la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Terres Islaises.

Il se réunit deux fois par mois en bureau restreint et deux à trois fois par an avec les partenaires financiers (ADEME, DRAAF...) et les porteurs de projet en assemblée générale, rassemblant ainsi une trentaine de personnes.

## LA COMMUNICATION

Catégorie non renseignée

## LE FINANCEMENT

Le PAT a bénéficié du soutien financier du **conseil régional Pays de la Loire**, dans le cadre de l'AAP Economie circulaire, complété par une **dotation de la DRAAF et de l'ADEME** (lauréat PNA 2018) et de l'**autofinancement** de la commune de l'Île d'Yeu.

## LE PAT

### LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT aspire à développer l'agriculture insulaire pour relocaliser la production et la consommation alimentaire sur l'île d'Yeu et se fixe pour cela 4 objectifs (présentation de Terres Fert'île de juillet 2019) :

1. Accompagner l'accès au foncier et bâti agricole et en pérenniser l'usage
2. Défricher et remettre les parcelles en valeur
3. Soutenir les agriculteurs présents et l'installation de porteurs de projets agricoles
4. Développer les débouchés locaux (circuits-courts)

### LE PROGRAMME D' ACTIONS

- Accompagner l'accès au foncier et bâti agricole et en pérenniser l'usage
- Diagnostic initial du territoire
- Défrichage et gestion post-défrichage
- Restauration du réseau hydrologique
- Soutien aux agriculteurs installés et aux porteurs de projets agricoles
- Création d'une SCCI
- Développement des circuits courts
- Communication et dynamisme local
- Recherche de financements
- Favoriser la transversalité des actions sur le territoire et le partage d'expérience

## LA MISE EN ŒUVRE

### L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Non renseignée

### LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Plusieurs actions sont menées depuis 2014 :

- Accompagnement à l'**installation d'agriculteurs**
- Programme de **6 ateliers « Cuisiner durable »** avec le service environnement de la commune et le CCAS, portant sur différentes thématiques : circuits courts, agriculture biologique, recettes anti-gaspillage, cuisiner pour les enfants...
- **Formations des cuisiniers en restauration collective** sur les modes de cuisson douce

### L'EVALUATION

Dans le cadre de chaque partenariat financier, des indicateurs ont été fixés mais sont encore peu mis en place.

## ARTICULATION DU PAT

### AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'articule avec d'autres démarches engagées sur le territoire, notamment celles liées à la protection de l'environnement (Natura 2000, Espace Naturels Sensibles, Charte pour une île sans pesticides, etc.). Ainsi, le travail réalisé en zone agricole sur les friches a été complémentaire aux **actions du Conseil Départemental de Vendée**, qui gère de nombreuses parcelles en zones naturelles, et un groupe de travail a été mis en place pour faciliter les échanges.

De plus, le projet Terres Fert'île est **l'une des actions du Contrat de Transition Ecologique (CTE)**, qui impose notamment aux porteurs de projet d'installation d'être certifié bio, et s'inscrit aussi dans le **Contrat Local de Santé** du territoire (ateliers « Cuisiner Durable »).

Dans le cadre de l'élaboration du **PCAET**, l'initiative communale d'implication citoyenne Ile en Transition a vu le jour et son groupe « Energie » est en lien avec le PAT.

### COOPERATION INTERTERRITORIALE

L'île d'Yeu fait partie du **Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA)** qui élabore un rapport relatif aux conséquences de la crise sanitaire sur l'alimentation dans les îles.

# ENSEIGNEMENTS

## BENEFICES ET REUSSITES

- Importante implication de la commune qui met à disposition du projet Terres Fert'Île locaux et outils

## DIFFICULTES ET FREINS

- Filières de pêche trop grosses et déjà structurées pour être intégrées dans le PAT

## COMMENTAIRES ONPAT

PAT insulaire de référence avec celui de Belle-Île et expérience de démarche citoyenne.

# POUR ALLER PLUS LOIN...

PAT de l'Île d'Yeu : [https://terres.islaises.fr/wp-content/uploads/2019/11/PAT-de-l-ile-dYEU\\_22-08-2019\\_VF.pdf](https://terres.islaises.fr/wp-content/uploads/2019/11/PAT-de-l-ile-dYEU_22-08-2019_VF.pdf)



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

